L'Éducation nationale doit être gérée par un ministère unique sans tutelle paralysante d'autres ministères.

Numéro d'inventaire : 1979.31564.5
Type de document : affiche
Date de création : 1968
Description : Feutre. Traces de papier collant.
Mesures : hauteur : 498 mm ; largeur : 646 mm
Notes : Affiche de mai 68 de l'IPN. Manifeste 1963 des CRAP. Commentaires d'autres mains.
Mots-clés : Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)
Musée pédagogique et ses successeurs
Filière : aucune
Niveau : aucun
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Mention d'illustration
ill. en coul.
Lieux : Paris, Paris

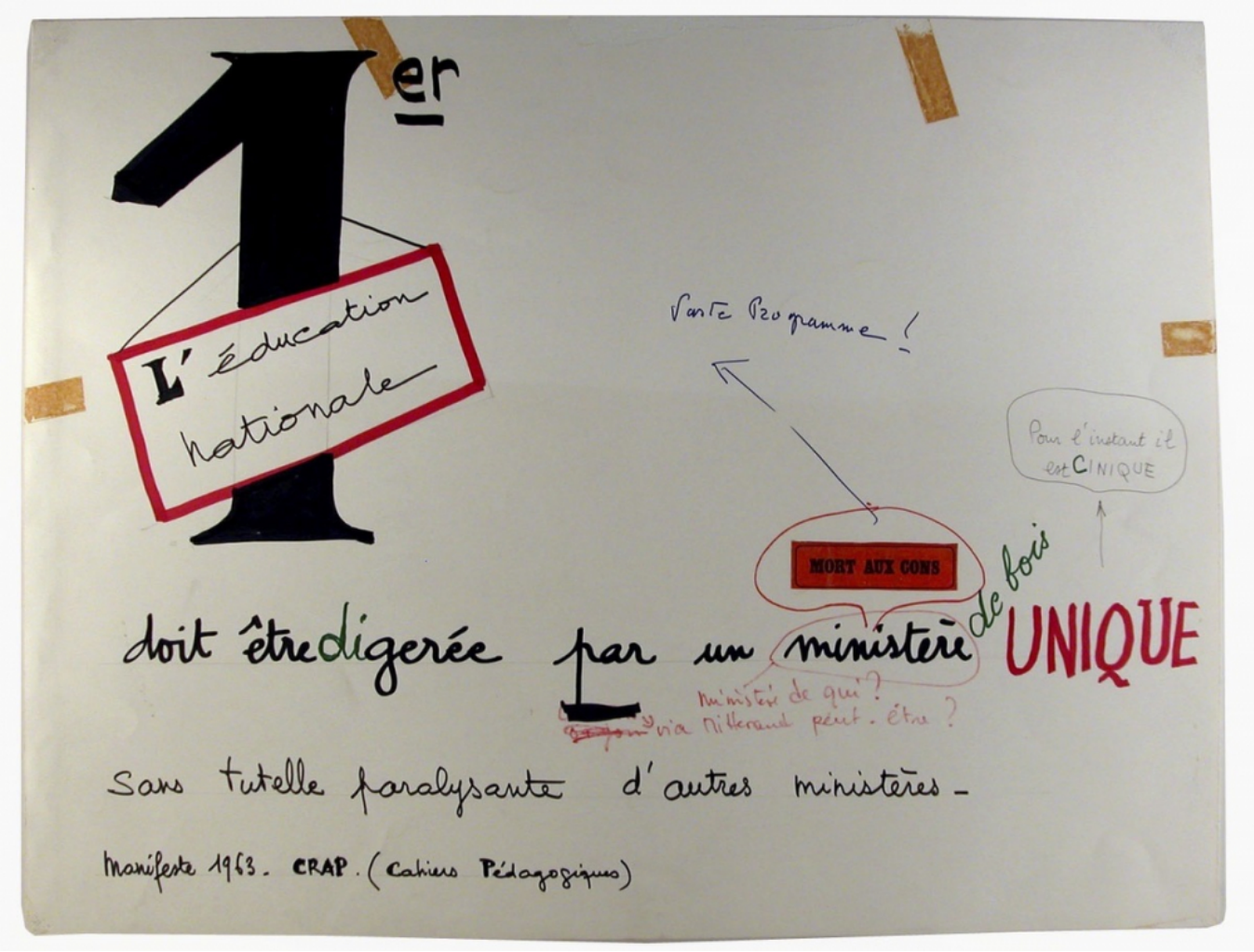
1er
L'éducation nationale
Vaste Programme !
Pour l'instant il est CINIQUE
MORT AUX CONS
de fois
doit être digérée par un ministère UNIQUE
Ministère de qui ? via Mitterrand peut-être ?
Sans tutelle paralysante d'autres ministères -
Manifeste 1963. CRAP. (Cahiers Pédagogiques)